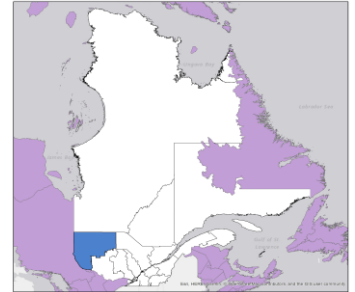




Coup d'œil sur les perspectives d'emploi 2019-2021 Abitibi-Témiscamingue

- En raison de son importance dans la structure industrielle et de ses retombées, la dynamique de l'industrie minière influence plusieurs autres industries régionales
- Depuis deux ans, la vigueur de l'économie ainsi que la décroissance de la population en âge de travailler restreignent le bassin de main-d'œuvre disponible
- Au cours de la période 2019-2021, l'emploi en Abitibi-Témiscamingue devrait croître à un taux de 0,7 %¹ en moyenne par année, ce qui est légèrement inférieur à celui attendu au Québec (0,8 %)



La région de l'Abitibi-Témiscamingue comprend quatre municipalités régionales de comté (MRC) soit celles d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest, de Témiscamingue et de la Vallée-de-l'Or, ainsi qu'un territoire équivalent, la ville de Rouyn-Noranda. Au recensement de 2016, la population de l'Abitibi-Témiscamingue s'élevait à 146 717 habitants, dont plus de la moitié se concentrait dans les villes de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or.

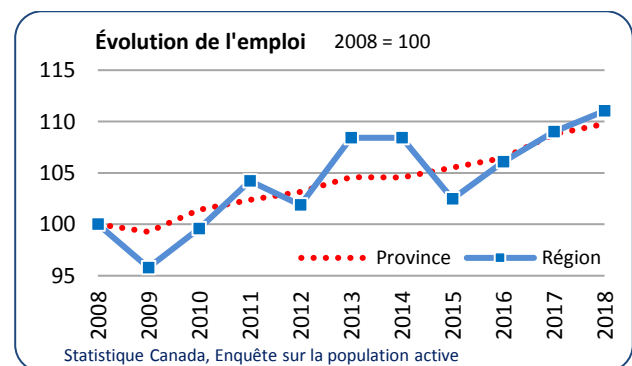
Entre 2016 et 2018, la population régionale a connu une très faible croissance, essentiellement grâce à l'accroissement naturel (le solde entre les naissances et les décès). Malgré une amélioration des perspectives économiques, la région demeure déficitaire au niveau des migrations interrégionales, ce qui signifie que ceux qui quittent la région sont plus nombreux que ceux qui s'y établissent. La structure d'âge de la population régionale est assez semblable à celle de l'ensemble du Québec. La part des 65 ans et plus en 2018 était de 18,6 % contre 18,8 % au Québec.

Bien qu'une légère croissance de la population régionale soit prévue d'ici 2021, la population en âge de travailler, celle âgée de 15 à 64 ans, a déjà commencé à décroître. Cette décroissance s'accélérera d'ici 2021.

En 2018, le marché du travail régional a poursuivi sa croissance, avec l'ajout de 1 400 emplois par rapport à 2017. Il s'agit d'une troisième hausse consécutive, après le creux enregistré en 2015, au même moment où les investissements miniers subissaient des

reculs importants. Grâce à la hausse de l'emploi de 2018, le taux d'emploi a gagné 1,2 point de pourcentage, pour se fixer à 63,6 %, un taux d'emploi supérieur à celui de la province (61,0 %).

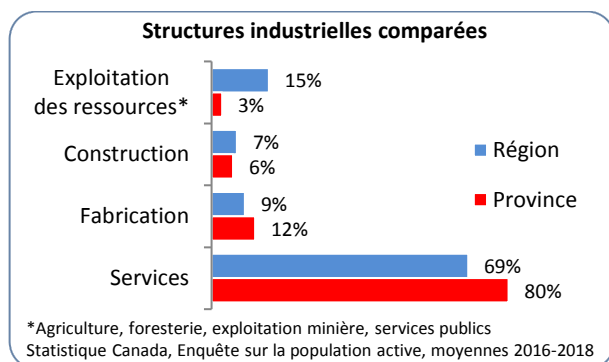
À 3,8 %, le taux de chômage a atteint son plus bas niveau en 30 ans, avec un nombre de chômeurs en diminution et une population active en légère croissance. Depuis deux ans, la population de 15 ans et plus ne croît plus, de sorte que la hausse de la population active provient essentiellement des gens inactifs. Le taux d'activité a d'ailleurs atteint 66,1 % en 2018, une hausse de 0,4 point de pourcentage.



En raison d'une diminution d'emploi dans l'industrie de la fabrication, l'emploi dans le secteur de la production de biens a reculé en 2018. L'exploitation minière et la construction ont toutefois vu leur niveau d'emploi augmenter au cours de la dernière année. De son côté, l'emploi dans le secteur des services a connu une hausse, comptant 2 000 emplois de plus qu'en 2017.

¹ Ce document découle d'analyses réalisées à partir de l'information disponible au 23 avril 2019.

Étant donné l'importance de l'industrie minière, la structure industrielle de l'Abitibi-Témiscamingue se démarque de celle de la province avec une proportion d'emploi cinq fois supérieure dans l'exploitation des ressources. En effet, l'exploitation minière représente 11,2 % des emplois régionaux, contre 0,5 % dans l'ensemble du Québec. En contrepartie, la part de l'emploi représentée par les services est plus faible que dans la province. L'industrie de la fabrication y est aussi moins présente et moins diversifiée, se concentrant dans la fabrication du bois et du papier.



Perspectives industrielles

Le nombre de personnes en emploi devrait progresser en moyenne de 0,7 % par année au cours de la période 2019-2021 en Abitibi-Témiscamingue, un rythme légèrement inférieur à celui attendu en moyenne au Québec (0,8 %).

Secteur de la production de biens			
Croissance annuelle moyenne de l'emploi en 2019-2021			
	Niveau d'emploi*	Région	Province
Ensemble des industries	77 700	0,7 %	0,8 %
Production de biens	24 400	1,1 %	0,4 %
Extraction minière	8 700	1,9 %	2,3 %
Construction	5 700	1,4 %	0,5 %
Fabrication	6 800	0,2 %	0,3 %

Service Canada – Région du Québec, DAMT, 23 avril 2019
*Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes 2016-2018

Dans l'**industrie minière**, la dynamique régionale est influencée principalement par la variation des prix des métaux, particulièrement de l'or, ainsi que l'accès au financement. Pour une deuxième année consécutive, les investissements miniers étaient en hausse en 2017 dans la région et, selon les intentions publiées, les investissements devraient avoir poursuivi leur croissance en 2018, mais le rythme a

considérablement ralenti par rapport aux deux dernières années. Ce ralentissement est dû à un recul des investissements en exploration et mise en valeur, ce qui correspond aux investissements effectués en amont d'une potentielle exploitation. Les investissements en aménagement de complexe minier devraient, pour leur part, afficher une forte croissance en 2018. Par contre, des difficultés au niveau du financement des projets, sinon de l'acceptabilité sociale, retardent la concrétisation de certains projets majeurs, de sorte que leur impact sur l'emploi pourrait se faire sentir dans une période au-delà de 2019-2021. Une mine d'or a débuté sa production commerciale en 2019 sur le territoire, soit la mine Lamaque de Eldorado Gold, située à Val-d'Or. De plus, plusieurs mines déjà en activité investissent dans des projets d'extension de sites afin d'en prolonger la durée de vie, c'est le cas notamment de la mine Canadian Malartic. En somme, l'emploi dans l'industrie devrait continuer à croître durant la période de prévision, à un rythme plus faible qu'au cours des deux dernières années.

L'emploi dans l'**industrie de la construction** demeure à des niveaux historiquement élevés depuis cinq ans dans la région, profitant notamment du retour des investissements miniers depuis trois ans. En plus des travaux liés aux projets miniers, plusieurs projets importants sont déjà amorcés et plusieurs autres devraient démarrer au cours de la période de prévision, dont l'agrandissement de l'Hôpital de la Ville Marie, la construction du Centre de cancérologie de l'Hôpital de Rouyn-Noranda et celle de la nouvelle aérogare de l'aéroport de Rouyn-Noranda. Dans le secteur résidentiel, une croissance des activités est attendue, en raison notamment des très faibles taux d'inoccupation à Rouyn-Noranda et à Val-d'Or. Le segment de la rénovation devrait demeurer lui aussi dynamique, profitant de la vigueur de l'économie. Une croissance de 1,4 % est attendue dans cette industrie.

Le secteur de la **fabrication** est fortement concentré dans les industries associées à la transformation des ressources, notamment les produits en bois et le papier. Dans ces deux industries, une grande partie de la production est destinée à l'exportation, essentiellement aux États-Unis. Dans la fabrication de **pro-**

duits en bois, jusqu'à récemment, les droits supplémentaires sur le marché américain n'avaient pas nuï aux entreprises régionales puisque la demande était forte et les prix élevés. Or, les prix du bois d'œuvre ont chuté à l'automne 2018 et ceux-ci ne devraient pas augmenter à court terme, ce qui défavorisera l'emploi dans cette industrie. Certaines des grandes entreprises présentes dans la région entreprennent d'importants investissements pour améliorer leur rentabilité et la productivité de leur chaîne de production. Ces investissements créent toutefois peu ou pas d'emploi et permettent parfois de produire avec moins d'employés. Ainsi, les prix faibles et un plus grand recours à l'automatisation devraient entraîner une légère décroissance d'emploi pour la période de prévision.

Dans la fabrication de **papier**, la demande pour les produits imprimés diminue depuis deux décennies et les entreprises régionales doivent affronter la concurrence internationale pour conserver des parts de marché. Plusieurs investissements ont toutefois été annoncés afin de moderniser les équipements, ce qui permet aux quelques entreprises de demeurer en activité, mais en ayant toujours recours à moins de main-d'œuvre. La décroissance d'emploi devrait donc se poursuivre pour cette industrie.

Grâce à une croissance anticipée dans la santé, dans l'enseignement et dans les services professionnels, scientifiques et techniques, l'emploi au sein des **services** devrait croître à un taux annuel moyen de 0,8 % pour 2019-2021.

Les **soins de santé et d'assistance sociale** constituent la plus grande industrie dans le secteur des services. Le vieillissement de la population stimule la demande de soins et de soutien à domicile. De plus, la pression du milieu est forte pour augmenter l'offre régionale de soins. L'hôpital de Rouyn-Noranda aura d'ailleurs un nouveau centre de radio-oncologie en 2021. La croissance sera toutefois limitée par les difficultés de recrutement qui touchent ce secteur depuis quelques années déjà. Les ruptures de services par manque de personnel et le recours à du personnel temporaire provenant de l'extérieur de la région sont courants et ce, malgré l'existence d'incitatifs pour le personnel médical.

Secteur des services			
Croissance annuelle moyenne de l'emploi en 2019-2021			
	Niveau d'emploi*	Région	Province
Ensemble des industries	78 700	0,7 %	0,8 %
Services	53 300	0,6 %	0,8 %
Commerce de gros	2 300	0,6 %	0,3 %
Commerce de détail	9 500	-0,2 %	0,2 %
Transport et entreposage	4 000	0,5 %	1,1 %
Finance, assurances, immobilier, location	2 200	0,5 %	0,8 %
Professionnels, scientifiques et techniques	3 000	1,9 %	1,8 %
Gestion d'entreprise, soutien administratif	3 000	-0,3 %	0,7 %
Services d'enseignement	5 200	1,0 %	1,5 %
Soins de santé et assistance sociale	11 500	1,3 %	1,3 %
Information, culture et loisirs	1 600	0,3 %	0,6 %
Hébergement et restauration	4 900	0,2 %	0,4 %
Autres services	3 000	0,0 %	0,3 %
Administrations publiques	3 200	0,0 %	0,3 %

Service Canada – Région du Québec, DAMT, 23 avril 2019
*Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes 2016-2018

La deuxième industrie d'importance dans le secteur des services est le **commerce de détail**. La dynamique de l'industrie est influencée principalement par le revenu des ménages et par leur façon de consommer. D'une part, les perspectives économiques régionales positives permettent d'anticiper une croissance du revenu des ménages. Or, le budget des dépenses discrétionnaires est toutefois déjà limité par le fort endettement et des taux d'intérêt plus élevés. D'autre part, le commerce en ligne prend de plus en plus de place dans les habitudes d'achat des consommateurs et cette tendance est accentuée en région en raison d'une offre commerciale limitée. De plus, les difficultés de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre affectent particulièrement le commerce de détail. En ce sens, une légère diminution d'emploi est prévue.

De son côté, le **commerce de gros** devrait bénéficier principalement de la croissance prévue dans le secteur minier et dans la construction. Ces facteurs permettent d'anticiper une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 0,6 %, ce qui correspond toutefois à un nombre de nouveaux emplois relativement limité en raison du faible volume d'emploi que représente cette industrie dans la région.

Se concentrant dans le transport par camion et le transport en commun, l'industrie du **transport et de l'entreposage** bénéficiera elle aussi des travaux miniers et d'une augmentation des livraisons minières, ce qui devrait mener à une légère croissance des effectifs.

Dans la région, l'industrie des **services professionnels, scientifiques et techniques** est particulièrement influencée par la vigueur de l'industrie minière et de la construction, ainsi que par le climat économique régional. La poursuite des investissements miniers ainsi que la croissance attendue dans le secteur de la construction devraient donc influencer positivement le niveau d'emploi, avec une croissance attendue de 1,9 %.

Du côté des **services d'enseignement**, la légère baisse d'effectifs prévue au niveau primaire sera compensée par l'ajout de plusieurs classes de maternelle 4 ans. C'est surtout au niveau secondaire qu'une hausse des effectifs aura un impact à la hausse sur l'emploi. Dans les établissements collégiaux et à l'université, les effectifs sont toutefois en décroissance. Les efforts pour attirer des étudiants étrangers et le développement de la formation en ligne permettront toutefois de consolider les emplois actuels. En somme, la croissance devrait se

poursuivre pendant la période de prévision, avec un taux de 1,0 %.

Dans l'industrie de l'**hébergement et de la restauration**, les perspectives économiques régionales devraient contribuer à stimuler, dans une certaine mesure, les dépenses discrétionnaires des ménages, ce qui devrait favoriser une croissance de l'emploi dans la restauration. Toutefois, les difficultés de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre pourraient modérer ce mouvement. Représentant un plus faible volume d'emplois, le secteur de l'hébergement dans la région s'appuie davantage sur la clientèle corporative alors que le tourisme est encore peu développé. Ce segment devrait demeurer plutôt stable, puisque l'offre en hébergement a passablement augmenté au cours des dernières années.

Pour sa part, le regroupement de la **finance, des assurances, de l'immobilier et de la location** devrait bénéficier de facteurs comme la diversification de l'offre de service, la demande soutenue de conseils financiers et de gestion du patrimoine ainsi que d'un secteur de l'immobilier et de la location à la hausse. Un taux de croissance annuelle moyen de 0,5 % y est donc anticipé.

Remarque : Les auteurs ont pris un soin particulier à rédiger ce document en fondant leurs recherches sur des informations sur le marché du travail qui étaient exactes et pertinentes au moment de la publication. Le marché du travail étant en évolution constante, les données fournies peuvent avoir changé depuis la publication de ce document. Nous encourageons les lecteurs à consulter d'autres sources pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'économie et le marché du travail locaux. Les renseignements présentés dans ce document ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles d'Emploi et Développement social Canada.

Préparé par Martine Thibodeau, économiste, Direction de l'Analyse du marché du travail, Service Canada, Québec
Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec l'équipe de l'IMT à :

http://www.esdc.gc.ca/cgi-bin/contact/edsc-esdc/fra/contactez_nous.aspx?section=imt.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par Emploi et Développement social Canada, 2019, tous droits réservés